

ROYAUME DU MAROC



**PROGRAMMES : TARIQ ALKHAYR Ilot 6**  
**AL FARAH Ilot 9**  
**TARIQ ALKHAYR Ilot 14**

**VENTE SUR OFFRE DE PRIX**

Nom & Prénom :.....  
CIN N° :.....  
Demeurant à :.....  
.....  
Agissant pour le compte de la société :.....  
.....

**CAHIER DES CHARGES**  
**CLAUSES ET CONDITIONS**  
**CONCERNANT LA VENTE, PAR LA SOCIETE AL OMRANE SOUSS**  
**MASSA DES EQUIPEMENTS PRIVES**

Al Omrane Souss Massa, Angle rue du 29 Février et Bd .Cheikh Saadi  
Talborjt - BP 321-AGADIR  
Tél. : 05 28 841210- Fax : 05 28 823499

La Société Al Omrane Souss Massa lance la cession, par voie d'offres de prix, des équipements privés situés à AGADIR.  
Cette offre s'adresse à toute personne physique ou morale.

La cession des équipements privés sera consentie après sélection des dossiers par une commission qui retiendra la meilleure offre en termes de prix.

### **Article 1 : Désignation**

Les principales caractéristiques des équipements privés mis en vente ainsi que leur mise à prix se résument dans l'annexe 4

### **Article 2 : Prix et Modalités de paiement**

Le prix de vente des lots d'activité commerciale sera réglé de la manière suivante :

- 50% dès l'acceptation de l'offre.
- 50% à la date de la notification de la création des titres fonciers.

**Pour les unités non encore titrées, la superficie définitive ne sera déterminée qu'après achèvement des travaux topographiques et donnera lieu à un réajustement du prix de vente en fonction de la superficie définitive, ce qu'accepte le client expressément et sans réserves.**

### **Article 3 : Paiement de l'avance sur prix**

L'acquéreur produira dans son dossier d'offre la première avance égale à 50% du prix offert sous forme d'un chèque certifié libellé au profit de la société Al Omrane Souss Massa.

En cas d'acceptation de l'offre le chèque certifié sera automatiquement versé au compte de La société Al Omrane Souss Massa.

En cas de désistement de l'acquéreur, le montant versé lui sera remboursé après déduction de **5% du prix de vente TTC.**

En cas de déchéance, le montant versé sera versé après déduction de 10% du prix de vente TTC.  
Les chèques remis seront restitués aux candidats dont l'offre n'est pas retenue.

### **Article 4 : Constitution du dossier de l'offre**

L'acquéreur devra transmettre son offre sous plis fermé et cacheté contenant :

- Un chèque certifié d'un montant de 50% de l'offre proposée.
- L'offre de prix du commerce choisi.
- Déclaration sur l'honneur et engagement signé et légalisé.
- Le présent cahier des charges dûment signé et légalisé avec la mention « **lu et accepté sans réserve** » ;
- Copie de la carte d'identité nationale (**personne physique**) ;
- Statut de la société certifié conforme, PV de nomination du gérant et modèle J du registre de commerce (**personne morale**) ;

**Article 5 : Base de sélection des offres**

Les offres sont jugées par une commission dont la composition est fixée par la charte commerciale en présence d'un notaire.

**Article 6 : Interdictions**

- Il est interdit à « L'acquéreur » d'aliéner ou de louer le commerce acquis avant le paiement intégral de son prix et la signature du contrat de vente.

**Article 7 : Déchéance**

La Société Al Omrane Souss Massa se réserve le droit de prononcer la déchéance à l'encontre de « L'acquéreur » dans le cas du non-respect de ses engagements et du non-respect de l'échéancier de paiement de son local dans les délais cités ci-dessus.

**Article 8 : Election de domicile**

Pour l'exécution du présent cahier des charges, les parties contractantes font élection de domicile à leurs adresses respectives.

**Article 9 : Compétence**

En cas de litige l'affaire est soumise aux tribunaux d'Agadir.

Fait à ....., le .....

**Lu et approuvé,  
L'acquéreur  
(Signé et légalisé)**

## ANNEXE 1

<b>OFFRE DE PRIX</b>
----------------------

**PROGRAMMES : TARIQ ALKHAYR Ilot 6**  
**AL FARAH Ilot 9**  
**TARIQ ALKHAYR Ilot 14**

<b>Programme</b>	<b>Type</b>	<b>N° unité</b>	<b>Surface</b>	<b>PRIX OFFERT AU m<sup>2</sup> EN DH</b>
Al Farah ilot 09	crèche	crèche	90 m <sup>2</sup>	
Tarik El Kheir ilot 6	crèche	Garderie	153 m <sup>2</sup>	
Tarik El Kheir ilot 14	crèche	1	232 m <sup>2</sup>	

**L'acquéreur**

ANNEXE 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR  
ET ENGAGEMENT

**A – Pour les personnes physiques :**

Je soussigné .....  
(Prénom, nom et qualité)  
Agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte  
Adresse du domicile élu : .....  
N° C.I.N : ..... Délivrée le ..... à .....  
Tél. n° .....

**B – Pour les personnes morales :**

Je soussigné .....  
(Prénom, nom et qualité au sein de la société)  
Agissant au nom et pour le compte de .....  
Raison sociale et forme juridique de la société .....  
Adresse du domicile élu : .....  
.....  
Affiliée à la CNSS sous le n° : .....  
Inscrite au registre du commerce de ..... (Localité) sous le n° : .....  
N° de patente : .....

**DECLARE SUR L'HONNEUR**

- Avoir pris connaissance du cahier de charges régissant la vente de l'équipement sis aux programmes cités en objet.
- Avoir visité et pris connaissance de la situation physique et juridique de l'équipement privé objet de mon offre.
- **Pour les unités non encore titrées, la superficie définitive ne sera déterminée qu'après achèvement des travaux topographiques et donnera lieu à un réajustement du prix de vente en fonction de la superficie définitive, ce qu'accepte le client expressément et sans réserves.**
- M'engage à respecter les clauses du cahier des charges régissant la vente sur offre de prix de l'équipement objet de mon offre.
- A régler le prix proposé pour l'acquisition dans les délais fixés dans le cahier des charges.

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la déclaration sur l'honneur et dans toutes les pièces fournies à l'appui de mon offre.

**Signature légalisée**

**ANNEXE 3**

<b>ATTESTATION DE VISITE DES LIEUX</b>
--

Je soussigné .....

.....

Agissant au nom et pour le compte de .....

Atteste, par la présente avoir visité l'équipement sis au programme **aux programmes cités en objet** et reconnaissant avoir pris acte de son état et de son emplacement.

**Signature de l'acquéreur**

(Signé et légalisé)

## ANNEXE 4

### **CONSISTANCE DES EQUIPEMENTS PRIVES MIS EN VENTE**

**TARIQ ALKHEIR Ilot 6  
TARIQ ALKHEIR Ilot 14  
AL FARAH ILOT 9**

**à AGADIR**

<b>Programme</b>	<b>Type</b>	<b>N° unité</b>	<b>Surface</b>	<b>Titre foncier</b>	<b>Mise à prix</b>
AL FARAH ILOT 09	crèche	crèche	90 m <sup>2</sup>	-	6000dh/m <sup>2</sup>
TARIK EL KHEIR ILOT 6	crèche	Garderie	153 m <sup>2</sup>	-	6000dh/m <sup>2</sup>
TARIK EL KHEIR ILOT 14	crèche	1	232 m <sup>2</sup>	247303/09	6000dh/m <sup>2</sup>